

ATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/37/644
S/15501

26 novembre 1982

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

UN Doc. No.

DEC 1 1982

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-septième session

Point 58 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON

VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-septième année

Lettre datée du 24 novembre 1982, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Mozambique auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une déclaration concernant des faits récents qui intéressent mon pays et découlent de l'entêtement et de l'obstination que met l'Afrique du Sud à tenter d'envahir la République populaire du Mozambique.

Ces manoeuvres sud-africaines ont entraîné non seulement une détérioration des relations entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, mais aussi la violation des normes les plus élémentaires de la coexistence internationale et des relations de bon voisinage entre Etats et mettent en danger la vie et les biens de notre peuple.

D'ordre de mon gouvernement, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 58 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur et Représentant permanent,

(Signé) José Carlos LOBO

ANNEXE

Selon une note émanant du Ministère des affaires étrangères, le Gouvernement de la République populaire du Mozambique a appris, par les médias, qu'une attaque armée avait été lancée le 11 novembre 1982 contre le poste de commandement sud-africain de Komatipoort, situé près de la frontière de la République populaire du Mozambique.

L'appareil de propagande sud-africain soutient que cette attaque armée est le fait de personnes résidant en République populaire du Mozambique. Cette campagne n'est pas nouvelle. Elle a déjà été utilisée à maintes reprises au cours des derniers mois.

En l'intensifiant, l'Afrique du Sud entend préparer psychologiquement l'opinion publique internationale à une agression militaire contre la République populaire du Mozambique.

On sait ainsi que, parallèlement à ces allégations, le régime d'apartheid procède à une concentration massive de troupes et de matériel militaire le long de la frontière de la République populaire du Mozambique.

Il est donc établi qu'existe une grave menace d'agression sud-africaine contre notre pays.

La République populaire du Mozambique dénonce et condamne vigoureusement ces préparatifs d'agression, qui constituent une grave menace pour la paix et la sécurité dans la région et dans le monde.

La République populaire du Mozambique lance un nouvel appel au Secrétaire général et à la communauté internationale pour qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir afin d'empêcher ces actes constants de déstabilisation et d'agression contre notre pays.